

6 Société et Culture

Front social

Maurel et Prom en grève illimitée

AJT
Libreville/Gabon

Le mot d'ordre a été lancé par le secrétariat national chargé de la réglementation, des relations extérieures et de la communication de l'Onep le 16 octobre dernier à Port-Gentil. Le mouvement ainsi lancé concerne des établissements de la société.

FAISANT suite à un préavis de grève de cinq jours déposé le 10 octobre 2016 à la demande des employés de la société Maurel et Prom, les agents de ladite entreprise, réunis au sein de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), ont déclenché une grève, le lundi 17 octobre 2016. Un mouvement qu'ils annon-

cent illimité, et qui devra couvrir l'ensemble des établissements de la société Maurel et Prom, bases et sites pétroliers inclus.

En effet, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, les membres du bureau évoquent deux récriminations essentielles à l'encontre de leur hiérarchie: « le refus catégorique de l'employeur, Christophe Blanc concernant les deux préavis, à savoir : l'annulation de la procédure de sanction engagée par la direction générale et Maurel et Prom contre onze salariés sortis du site d'Onal le 23 septembre 2016, la réintégration dans leurs postes de travail respectifs avec paiement des salariés et primes correspondants



Photo : DR

Le piquet de grève concerne aussi bien les bases que les sites pétroliers de l'ensemble des établissements de la société.

à la période de suspension et notification individuelle adressée à chacun sur les mesures

ci-dessus prises par la direction générale pour contribuer au maintien de la paix sociale au sein

de l'entreprise. L'octroi de bonus de performance de l'année 2016 à hauteur de un million cinq cent mille francs (1 500 000) francs Cfa par employé, compte tenu de l'excellence des résultats marquée par le dépassement des niveaux d'objectifs fixés», indique le communiqué. Pour rappel, les négociations entamées les 13 et 14 octobre 2016 entre l'Onep et l'inspecteur spécial du Travail chargé du secteur pétrolier (Istrap) à ce sujet n'ont pas abouti. Par ailleurs, le syndicat affirme rester à la disposition de l'employeur et de l'Istrap pour définir conjointement des modalités de maintien des activités. « Le service minimum, en cas de grève dans le secteur pétrolier, est en-

cadré par l'arrêté N° 003/PR/MTEPS du 22 mars 2010 qui dispose que le service minimum dans le secteur pétrolier n'est applicable qu'aux activités, services, postes de travail dont l'arrêt est de nature à compromettre le bon déroulement des services essentiels qui ont un impact sur la santé, la vie et la sécurité des hommes (...). Par conséquent, nous rappelons qu'en l'absence d'un procès-verbal sur le service minimum, vous n'êtes pas autorisé à exercer une quelconque activité dans le cadre d'un service minimum, sauf pour les situations d'urgences médicales et de protection des installations», ajoute l'Onep.

Choses vues

Pièces de monnaie : où sont passés les jetons?

AJT
Libreville/Gabon

Entre le transporteur urbain qui en exige à tout bout de champ, le commerçant qui n'en a jamais pour rendre la différence, la petite monnaie est devenue une denrée rare. Chacun y va de son argument pour justifier cette pénurie monétaire des plus criantes.

"MONTEZ avec les pièces ! Mille francs, cinq cent, y a pas la monnaie !", peut-on entendre de vociférer certains conducteurs de taxis, s'adressant à leurs clients à n'importe moment de la journée. « Je n'ai pas la monnaie, viens chercher après! », avance, pour sa part, l'épicier du quartier.

À Libreville, comme à l'intérieur du pays, ces phrases sont devenues courantes dans les commerces et les transports en commun. Dans les espaces commerciaux, les supérettes et les débits de boissons. Conséquence : il devient quasiment impossible de se faire rembourser intégralement sa monnaie après un achat ou un service payant. Idem chez les gérants de bars, d'épicerie et autres supérettes.

Dans d'autres espaces ou centres commerciaux, une boîte d'allumettes, un bonbon, un cube, dont le client n'est pas toujours demandeur, servent à combler les pièces manquantes. Une situation qui pousse à se demander où



Photo : AJT

Une vue des jetons de franc CFA qui se font rares.

passent toutes ces pièces de monnaie accumulées tout au long des journées lors des transactions de toutes sortes?

« Le plus souvent, les gens amènent les pièces de monnaie chez les nganga pour faire des fétiches. Donc, moi je ne les prends pas. Surtout les pièces jaunes », soutient G. Tsono, une commerçante.

En effet, alors que les pièces de 1,2,5 et 10 francs cfa et, quelquefois, celles de 25 ne sont plus acceptées par les détenteurs de commerces et autres vendeurs, celles de 50 et 100 francs, plus exigées par les commerçants, se font de plus en plus rares. « A la difficulté de prendre un taxi le matin à laquelle on est souvent confronté, il faut ajouter le manque de monnaie. Tous les chauffeurs de taxi, clandos et même Sogatra vous exigent d'en avoir. Si vous n'avez pas de jetons, ce n'est pas la peine de monter. C'est vraiment un problème, parce que, à cause

de ce problème, beaucoup arrivent en retard à leurs lieux de travail, à l'école ou à un rendez-vous. On se demande ce qu'ils font de ces pièces. En plus, tous les usagers ne sont pas des commerçants. Où veulent-ils qu'on trouve tous les jours ces pièces? », s'insurge Préfina N.

Des soupçons les plus controversés sont avancés pour justifier cette carence de la petite monnaie. Allant de l'utilisation de ces pièces pour des pratiques fétichistes, à la fabrication de bijoux et autres parures, en passant par la thésaurisation dans des coffrets encore appelés "caisses". Certaines pièces fondues garantiraient même l'étanchéité des tôles, apprend-on!

D'aucuns pointent du doigt les salles de jeux : king-off fighters, baby foot, Fifa, qui sont autant de jeux prisés par les jeunes et nécessitent l'utilisation de vraies pièces de monnaie. Leurs re-



Photo : Sveilana Nisame Ndong

L'absence de la petite monnaie est parfois à l'origine des attroupements aux heures de pointe.



Photo : AJT

Des coffrets servant à thésauriser les pièces neuves.

cettes journalières pouvant aller jusqu'à 100 000 francs CFA, uniquement en pièces, qui sont ainsi sorties du circuit.

Au nombre "des receleurs" de pièces, l'on cite aussi les mendiants, les églises, les mosquées, les vendeurs à la sauvette, etc.

Si à ce jour, la question de la destination de pièces de monnaie, de plus en plus demandées, semble ne pas avoir un intérêt tout particulier, elle mérite toutefois d'être posée surtout avec la rentrée des classes qui pointe à l'horizon. Les pièces introduites dans le circuit monétaire par la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) sont-elles insuffisantes? Ne serait-il pas judicieux de revoir l'utilisation des pièces jaunes qui, elles, n'ont presque plus d'utilité sur le marché, sinon uniquement dans certaines pharmacies et grandes surfaces commerciales?



LA BEK 2016